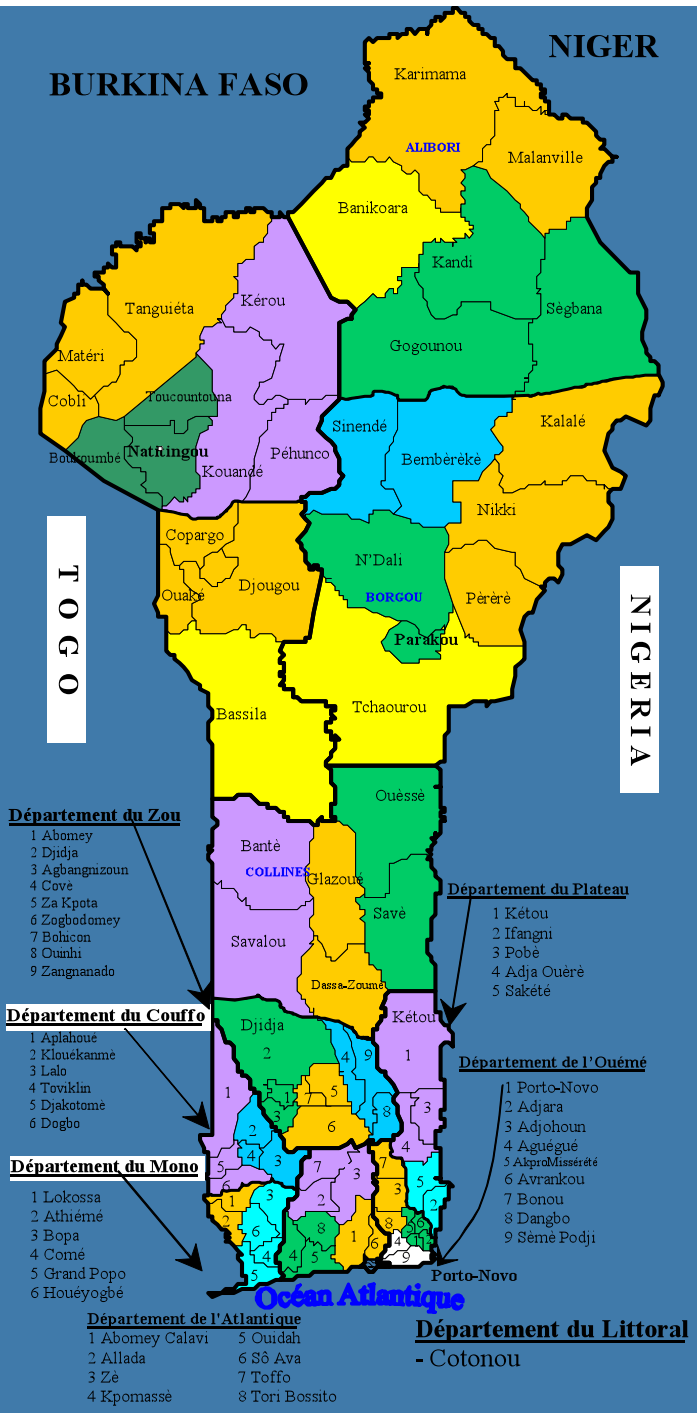


***Comment conclure des partenariats
efficaces et en assurer le suivi ? Le rôle
des accords de partenariat, y compris des
pactes***

Troisième réunion des équipes chargées du secteur de la santé dans les pays
9-10 décembre 2010

***Dr GOYITO Valère; BENIN – MINISTERE
DE LA SANTE***



• **Superficie:** 114 763 Km²

• **Population:** 8,3 M Hts en 2008
 dont 51% femmes, 23% en âge de procréer, 47% moins de 15 ans, 30% de 10-24 ans, taux de croissance démographique 3,25%

• **Découpage territorial**

- 12 départements
- 77 communes
- 546 arrondissements
- 3557 villages

• **Zones Sanitaires:** 34 zones sanitaires (district sanitaires)

• Xxxxx Centres de santé

• 31 Hôpitaux de Zone

• 05 Centres Hospitaliers Départementaux

• 03 Hôpitaux Universitaires

Pour quelles raisons avons-nous élaboré un accord ?

- **Vue de l'ensemble**
- **Instrument de mise œuvre de la Déclaration de Paris pour :**
 - ▣ Améliorer le dialogue entre ; Gouvernement et Société civile;
 - ▣ Accroître les ressources pour faciliter la mise en œuvre efficace et efficiente des OMD (Financement d'un même programme national, procédures financières harmonisées et même mécanisme de suivi évaluation.

Cela a-t-il été utile ? Quels sont les résultats obtenus à ce jour ?

- **L'élaboration de cet accord a permis:**
 - Une meilleure connaissance de problèmes de santé par les autres secteurs;
 - Une plus grande implication des ces ministères dans la recherche de solutions à ces problèmes (M. Développement ; M. de la Reforme Administrative, M. Affaires étrangères etc.;
 - Renforcement de la concertation entre PTF d'une part et entre PTF et Gouv. (mémoire et feuille de route);
 - Accélération des documents (SCR3, PNDS révisé, PTD, CDMT, Directives nationales).

De quelle manière a-t-on fait face aux difficultés rencontrés lors de leur mise en œuvre ?

□ Difficultés rencontrées:

- Informations sur les contribution financières PTF et Gouv. pour élaboration DCMT;
- Représentativité de la société civile;

□ Solutions appliquées:

- Ciblage de point focal au niveau des PTF et du Gouv.
- Utilisation de résultats des comptes nationaux de de santé.

Quels sont les 3 principaux conseils à ceux qui envisagent d'élaborer un nouvel accord ?

- 1. Partir sur un minimum avec les acteurs convaincus et disposés : documents PNDS, PTD CDMT; idées etc.;**
- 2. Etablir les conditions de démarrage et de réalisation du Compact;**
- 3. Avoir une bonne représentativité de la société civile et des communautés dans le processus.**